

Le 7 mai 2026



Le Maire

Monsieur David MESERAY
Syndicat CFTC
1 boulevard Felix Faure
93600 AULNAY-SOUS-BOIS

Monsieur,

Vous m'avez saisi au sujet de la situation de l'AEPC.

Je souhaite vous apporter un certain nombre d'éléments factuels afin de répondre à vos interrogations.

Tout d'abord, comme vous le savez, le contexte budgétaire dans lequel s'inscrit la préparation du budget 2026 est particulièrement contraint. Comme cela a été indiqué lors du vote du budget primitif du 24 avril dernier, l'ensemble des postes de dépenses de la collectivité a été examiné avec rigueur.

La Ville continue d'apporter un soutien global significatif à l'AEPC. En 2026, celle-ci comprend non seulement une subvention directe de 156 225 €, mais également la prise en charge des charges de personnel des 3 agents mis à disposition, estimée à 165 674 €, soit un soutien total de 321 899 €. À cela s'ajoute un reliquat non consommé de 95 553 € à la fin de l'exercice 2025, portant le budget global mobilisable à plus de 417 000 €.

Par ailleurs, un acompte de 25 % de la subvention 2025 a été versé dès février 2026. Les actions déjà engagées pour l'année en cours ont été sécurisées, et des échanges réguliers ont eu lieu avec la direction de l'AEPC afin d'adapter les engagements au niveau de visibilité financière disponible.

Sur le fond, la réflexion engagée sur l'évolution de l'offre d'action sociale ne date pas d'aujourd'hui. Elle s'inscrit dans un travail de comparaison avec d'autres dispositifs, notamment le CNAS, afin de garantir aux agents une offre adaptée, soutenable financièrement et équitable. Cette réflexion n'a jamais eu pour objet de remettre en cause le principe même de l'action sociale, mais bien d'en assurer la pérennité et l'efficacité.

Je tiens également à rappeler que les instances compétentes seront pleinement associées à toute évolution. L'AEPC dispose de ses propres organes de gouvernance, qui seront amenés à se prononcer.

La municipalité demeure pleinement mobilisée pour garantir un accompagnement social de nos agents dans un cadre financier responsable.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,



Bruno BESCHIZZA

HOTEL DE VILLE